

TERRE DE DIATOMÉE

Poudre sèche 100% naturelle

**HABITAT / LOGEMENTS D'ANIMAUX
ANTI-HUMIDITÉ / DESSÉCHANTE**

Mode d'action

La **TERRE DE DIATOMÉE** est une poudre 100 % naturelle, constituée de micro-algues fossilisées abrasives, les diatomées. Les squelettes siliceux absorbent l'humidité naturellement et en grande quantité. Action absorbante et anti-mottante. La **TERRE DE DIATOMÉE** assèche naturellement les milieux en 3 jours.

Utilisation

La **TERRE DE DIATOMÉE** peut être appliquée dans l'environnement des animaux de compagnie, chats, chiens, chevaux, mais aussi dans les poulaillers, basses-cours ou tout autre local accueillant des animaux domestiques.

Saupoudrer la **TERRE DE DIATOMÉE** dans les zones à assainir à raison de 10 à 20g par mètre carré.

A l'intérieur des habitations : dans les cages pour animaux domestiques, niches, paniers ou litières ; le long des plinthes, les pièces d'ameublement où peuvent transiter les animaux de compagnie (canapés, lits, moquettes, tapis...) ; le tour des plantes, les fissures et recoins humides.

Dans les poulaillers, les basse-cours : dans les pondoirs, perchoirs, fissures, nids et recoins humides.

Dans les autres logements d'animaux, les boxes et les chenils (chevaux, moutons, chiens ...) : sur les litières humides.



Référence et conditionnement

Réf. I7232 - Flacon poudreux de 125g

Précautions d'utilisation

Utilisez une ventilation adéquate et évitez de respirer la poussière. Le port d'un masque anti-poussière de type FFP est recommandé. La **TERRE DE DIATOMÉE** s'utilise à l'intérieur et autour des habitations et logements. Ne pas appliquer directement sur les animaux.

Conserver dans un milieu froid et sec. Tenir hors de la portée des enfants. N'utilisez que pour les utilisations prévues. Conserver dans son emballage d'origine hermétiquement fermé.